

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Le Conseil d'Administration de la Société a l'honneur de vous informer par la présente des modifications suivantes au prospectus de la Société (le « **Prospectus** »), qui entreront en vigueur le 23 juillet 2010:

Politiques d'investissement compartiments

Compartiments Bonds Eur, Bonds USD, Bonds CHF, Bonds EUR II :

Directement et/ou par le biais d'investissements en parts ou actions émises par des Organismes de Placement Collectif principalement de type ouvert et ayant la même politique d'investissement, le compartiment investira dans les valeurs suivantes :

- à concurrence de 51% - et pas de deux tiers comme auparavant - au moins de sa fortune totale, dans tout type de valeurs mobilières à revenu fixe (obligations à taux fixe ou variable, obligations convertibles ou à option ou tout autre type de valeurs mobilières à revenu fixe) libellées respectivement en :
Euro pour les compartiments Bonds Eur et Bonds Eur II;
US Dollar pour le compartiment Bonds USD;
Francs Suisses pour le compartiment Bonds CHF.
- à concurrence de 49% - et pas d'un tiers comme auparavant - au plus de sa fortune totale, dans des valeurs mobilières à revenu fixe libellées en devise autre que
l'Euro pour les compartiments Bonds Eur et Bonds Eur II;
l'US Dollar pour le compartiment Bonds USD;
le Francs Suisses pour le compartiment Bonds CHF.

Compartiments Short Term Eur, Short Term USD, Short Term CHF:

Directement et/ou par le biais d'investissements en parts ou actions émises par des Organismes de Placement Collectif principalement de type ouvert et ayant la même politique d'investissement, le compartiment investira dans les valeurs suivantes :

- à concurrence de 51% - et pas de deux tiers comme auparavant - au moins de sa fortune totale, dans tout titre à taux fixe ou à taux variable dont le taux, selon les conditions d'émission de chaque titre, est modifié au moins une fois par an, suivant les conditions du marché. L'échéance moyenne de tous les titres composant le portefeuille ne dépassera pas les 12 mois. L'échéance résiduelle de chaque placement composant le portefeuille ne dépassera pas les 5 ans.
- à concurrence de 51% - et pas de deux tiers comme auparavant - au moins de la fortune totale, dans des titres dénommés en
pour le compartiment Short Term Eur : Euro ;
pour le compartiment Short Term CHF : Francs Suisses ;
pour le compartiment Short Term USD : US Dollar.
- à concurrence de 49% - et pas d'un tiers comme auparavant - de la fortune totale, dans des titres dénommés en
pour le compartiment Short Term Eur : en devises d'autres pays de l'OCDE ;
pour le compartiment Short Term CHF : devises d'autres pays de l'OCDE ou en Euro;
pour le compartiment Short Term USD : devises d'autres pays de l'OCDE ou en Euro.

Compartiment Equities USA, Equities Switzerland, Equities Europe, Equities Asia:

Directement et/ou par le biais d'investissements en parts ou actions émises par des Organismes de Placement Collectif principalement de type ouvert et ayant la même politique d'investissement, le compartiment investira dans les valeurs suivantes :

- à concurrence de 51% - et pas de deux tiers comme auparavant - au moins de la fortune totale, dans des actions et autres valeurs mobilières liées aux marchés d'actions (telles que des warrants sur actions et des obligations convertibles) de sociétés domiciliées dans le pays suivant ou réalisant une partie prépondérante de leurs revenus :
pour le compartiment Equities USA : aux Etats-Unis ;
pour le compartiment Equities Switzerland : en Suisse ;
pour le compartiment Equities Europe : en Europe continentale et au Royaume Uni;
pour le compartiment Equities Asia : en Asie.
- à concurrence de 49% - et pas d'un tiers comme auparavant - au maximum de sa fortune totale, dans des actions et autres valeurs mobilières liées aux marchés d'actions (telles que des warrants sur actions et des obligations convertibles) de sociétés domiciliées en dehors du pays suivant, ou réalisant une partie prépondérante de leurs revenus en dehors de :
pour le compartiment Equities USA : Etats-Unis ;

pour le compartiment Equities Switzerland : la Suisse ;
pour le compartiment Equities Europe : l'Europe continentale et le Royaume Uni;
pour le compartiment Equities Asia : l'Asie.

Pour les compartiments Equities USA, Equities Switzerland, Equities Europe, et Equities Asia:

Les investissements en obligations ne peuvent être entrepris que dans le cadre de 49% - et pas d'un tiers comme auparavant - de la fortune totale, indépendamment du pays de domicile ou d'activité de l'émetteur.

Les obligations convertibles ne peuvent pas dépasser 49% - et pas un tiers comme auparavant - de la fortune totale du compartiment.

Compartiment Flexible Low Risk Exposure

Le compartiment peut investir, à titre accessoire, dans des titres à taux fixe ou à taux variable à court terme, dans des dérivés et dans des parts ou actions émises par des Organismes de Placement Collectif principalement de type ouvert et ayant la même politique d'investissement.

Le compartiment peut investir jusque 20% de sa fortune totale en obligations *non-investment grade*, actions, autres valeurs mobilières liées aux marchés d'actions (telles que des warrants sur actions et des obligations convertibles ou à option), ainsi qu'en parts ou actions émises par des Organismes de Placement Collectif investissant dans des actions ou dans des obligations *non-investment grade*.

Les actionnaires qui ne sont pas d'accord avec les modifications proposées par le Conseil d'Administration ci-avant pourront demander le rachat, sans frais, de leurs actions jusqu'au 23 juillet 2010.

Les changements susmentionnés seront reflétés dans une version mise à jour du Prospectus, datée de juillet 2010, qui sera disponible au siège social de la Société, au siège social du Représentant de la Société en Suisse : Banca del Sempione SA, via P. Peri 5, CH-6901 Lugano, auprès des distributeurs italiens et sur le web-site www.bancadelsempione.ch.

Les Prospectus complet et simplifié, les statuts et rapports financiers de la Société sont tenus à la disposition du public auprès du Représentant en Suisse, Banca del Sempione SA, Lugano. Copie de ces documents sera remise gratuitement aux investisseurs qui le souhaitent.

Luxembourg, le 23 juin 2010.

Le Conseil d'Administration

Représentant et Service de Paiement en Suisse : Banca del Sempione SA, Via P. Peri 5, CH-6901 Lugano